

Bruit

Le bruit fatigue, déconcentre, favorise le risque d'accident et rend sourd

« la perte auditive est irréversible »

- ◆ **Ne pas retirer** les protections anti bruit qui équipent les machines
- ◆ **Utiliser** le matériel de protection mis à votre disposition (bouchons d'oreilles, casque antibruit) durant toute l'activité



Vibrations








Les vibrations entraînent une usure des articulations et des troubles de la sensibilité

- ◆ **Respecter** les règles d'utilisation
- ◆ **Limiter** les temps d'utilisation

Autres risques

Chutes / glissades /Electrisation /soudure/carrosserie peinture

Utilisez les EPI et équipements adaptés

-  Gants de protection type nitrile ou vinyle (pas de latex)
-  Masque A2P2 en cas d'intervention sur le circuit essence (filtres, réservoirs, durites, injections ...)
-  Masque FFP2 anti poussières
-  Tenue de travail avec manches longues
-  Chaussures de sécurité
-  Lunettes de protection
-  Protections antibruit.



SIEGE SOCIAL

4 Rue Raymond Aron

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

tel 03.26.70.40.10

mail : contactchalons@stsm51.fr



Quartier Valmy—6 allée Cuirassier

51800 SAINTE MENEHOULD

tel 03.26.60.87.99

mail : contactmenou@stsm51.fr



24 rue Ampère

51300 VITRY LE FRANCOIS

tel 03.26.74.22.98

mail : contactvitry@stsm51.fr

N'hésitez pas à solliciter le service de Santé au Travail

Chaque salarié est responsable de sa sécurité ainsi que celle de ses collègues
Respectez les consignes de sécurité

LE MEDECIN DU TRAVAIL
UN INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE
Il conseille le salarié et l'employeur
Il est lié par le secret médical
Il aide à améliorer les postes et à les adapter
à l'état de santé des salariés

MECANICIEN AUTOMOBILE

Conseils au salarié



**Préservons la
Santé au Travail**



LES CONSEILS DE PREVENTION

► Postures/manutention manuelle

- * Position penchée en avant , bras en l'air
- * Déplacement de charges lourdes (pneumatiques, batteries ...)
- * Chocs / Blessures : déclenchement accidentel de l'airbag peuvent entrainer des contusions, un traumatisme auditifs et des brûlures.

► Chutes/glissades

- * Sol encombré/vétuste/dénivellations
- * Sol glissant (huile...)
- * Fosse si PL, TC

Les facteurs de risques

► Brûlures/coupures/écrasements

- * Pièces saillantes de carrosserie
- * Pièces chaudes du moteur

► Produits chimiques/Incendie/Explosion

- * Utilisation des huiles/carburants/dégraissants...
- * Gaz d'échappement, gaz sous pression des pneumatiques

► Bruit

- * Utilisation du burin pneumatique , clé à chocs

► Risque routier

- * Interventions, dépannages , essai véhicules

► Risque Electrique

- * **Ne pas intervenir** sur les équipements et les armoires électriques sans habilitation électriques
- * **Ne pas utiliser** de matériels défectueux et le signaler
- * **Ne pas toucher** un appareil sous tension avec les mains mouillés

Les effets sur la santé

- Douleurs lombaires, dorsales , cervicales ,épaules coudes, poignets
- Contusions, tendinites
- Perte d'audition
- Irritations des voies respiratoires (toux, asthme, cancers du poumon ou de la plèvre...)
- Brûlures de la peau
- Corps étranger dans l'œil

Postures/manutention manuelle

Effectuées à un rythme soutenu ou de façon répétitive, elles peuvent provoquer des Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

- ◆ **Utiliser** les équipements de travail et les moyens de levage adaptés pour limiter les postures contraignantes et les déplacements de charges lourdes
- ◆ **Faire appel** à des collègues lors des manutentions manuelles
- ◆ **Veiller** à maintenir le dos droit, à plier les genoux et à rapprocher le centre de gravité de la charge, près de son corps
- ◆ **Utiliser** des genouillères ou un tapis de mousse lors des positions agenouillées



Poussières et gaz

Poussières de freins et d'embrayage : elles provoquent des irritations du nez, de la gorge et des poumons

Gaz d'échappement : les particules du diesel , le benzène de l'essence ,le CO₂ et les carburants sans plomb sont cancérigènes

- ◆ **Aérer** l'atelier fréquemment
- ◆ **Brancher** les tuyaux d'échappement sur le dispositif d'extraction des gaz
- ◆ **Eviter** de faire tourner les moteurs inutilement
- ◆ **Proscrire** l'utilisation de la soufflette et du balayage, qui remettent en suspension les poussières



Déplacements

cf. Risque routier



Produits chimiques

Les produits chimiques (liquide de freinage, décapant, nettoyant d'injection, fluide de refroidissement , carburants, huiles, fluides de batterie) peuvent entrainer des irritations, des allergies, des cancers et agir de façon néfaste sur le système nerveux.

- ◆ **Aérer** l'espace de travail régulièrement
- ◆ **Ne jamais utiliser** de produits non étiquetés
- ◆ **Respecter et appliquer** les produits et toujours les reboucher après utilisation
- ◆ **Ne jamais se nettoyer** les mains avec des solvants : utiliser les savons d'atelier
- ◆ **Porter les équipements** et protections : gants, lunettes, vêtements de travail
- ◆ **Ne pas boire, ne pas manger et ne pas fumer** dans l'atelier
- ◆ **Stocker** les filtres carburants usagés et chiffons imprégnés dans les fûts fermés et dans une zone ventilée
- ◆ **Attention avec les engins agricoles :**
 - * les pulvérisateurs par leur dégagement des résidus de pesticides
 - * des acides forts
 - * des particules de gaz d'échappement
 - * du moteur très chaud lors de la canicule

